

Par qui ?

- Des infirmières coordinatrices chargées de la coordination et du suivi des interventions.
- Une psychologue présente pour soutenir les aidants et les aidés et pour accompagner l'équipe dans son intervention.
- Une ergothérapeute chargée de l'évaluation des capacités du patient, de l'élaboration du projet de soin et de sa mise en oeuvre.
- Des assistants de soins en gérontologie participant, en collaboration avec l'ergothérapeute, à la réalisation des soins de réhabilitation et d'accompagnement.

Quel coût ?

- Cette prestation de soins est financée en totalité par le budget de la sécurité sociale, sur prescription médicale (médecins traitants ou spécialistes)

Le secteur d'intervention de l'ESA



CONTACTS

Association de Développement Sanitaire du Pays de Vitré

SSIAD - ESA - Bistrot Mémoire

6, rue du Mée

35500 VITRÉ

☎ 02 99 75 84 13 - 📠 02 99 74 29 03

✉ mail@adspv.fr

site : adspv.fr

Association de Santé du Pays Guerchais

SSIAD - ESA

Maison de Santé

3 rue du Dr Pontais

35130 La Guerchede Bretagne

☎ 02 99 96 00 63

✉ ssiad.laguerche@wanadoo.fr

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



Équipe Spécialisée dans les troubles de la mémoire

Intervention à domicile
d'une équipe formée aux
pathologies de la mémoire



Nouvelle OFFRE de SOINS

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, une prestation de soins d'accompagnement et de réhabilitation est proposée par une équipe pluri-disciplinaire et spécialisée.

Cette équipe est rattachée au SSIAD de VITRE, en partenariat avec le SSIAD de la GUERCHE de BRETAGNE.

Pour qui ?

Cette offre de soins à domicile, s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, diagnostiquées à un stade léger ou modéré, et habitant sur le territoire de Vitré Communauté (48 communes).

Comment ?

Pour aider les patients et leurs proches, l'Association de Développement Sanitaire du Pays de Vitré (ADSPV), en partenariat avec l'Association du Pays Guerchais, propose un accompagnement temporaire à domicile pour apporter conseils et solutions dans la vie de tous les jours.

En quoi cela consiste-t-il ?

Une évaluation à domicile avec l'ergothérapeute,

L'élaboration d'un projet de soins avec des objectifs en partenariat avec la personne et son entourage.

Une première séance en binôme Ergothérapeute/Assistant de soins en Gérontologie (ASG).

Des séances d'activités pour maintenir l'autonomie avec l'ASG.

Il s'agit d'améliorer l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne par des activités personnalisées et d'aider la personne à trouver des repères dans le temps et l'espace.

L'accompagnement se fait sur 15 séances pendant 3 mois (renouvelables).

A l'issue de cette prestation, des solutions peuvent être proposées pour permettre de prendre le relais et d'assurer le maintien à domicile

L'équipe conseille et soutient aussi les proches dans leurs démarches.

Quel accompagnement ?



Activités thérapeutiques liées à la mobilité, la communication, l'apprentissage ou le réapprentissage de gestes adaptés, activités ludiques, activités d'expression orale ou écrite ...



Activités de réhabilitation sociale (courses, activités de la vie quotidienne, activités culturelles, rencontres....).



Soutien psycho-éducatif des aidants
Explication des attitudes à privilégier, des activités pouvant les aider, soutien de leur action, utilisation de structures de répit ...



Conseils et solutions pratiques pour le quotidien.